

Editorial



2012 est terminée ...

Elle a été très riche en évènements pour notre commune, notre pays.

Elle l'a surtout été par une crise économique sans pareil qui a entraîné de grands bouleversements internationaux.

Mes souhaits iront vers le retour d'une économie plus prospère qui rende la sérénité à tant de personnes dans l'incertitude du lendemain, une vie heureuse aux familles ébranlées par le chômage et/ou la maladie.

A nos aînés qui se replient à cause de la solitude, j'adresse mes vœux plus chaleureux de réconfort et de soutien.

Je reste convaincu que Baralle est une belle histoire que nous sommes en train d'écrire ensemble dans une même volonté collective.

Soyons donc les acteurs de notre avenir pour ne pas le subir dans une intercommunalité à visage humain qui permette de traiter positivement les intérêts communs des populations d'un même bassin de vie.

A chacun d'entre vous que 2013 vous comble de joie en famille, dans votre profession et qu'elle soit une année chargée de renouveau et d'espoir.

Jean-Pierre LESTOCARD
Maire de Baralle

Le mot de Monsieur Julien Olivier, Conseiller Général

Chers amis,

«Annus horribilis», l'année horrible en latin : c'est ce qu'on retiendra de 2012 pour notre secteur qui n'a pas été épargné sur le front de l'emploi.

Le désengagement de l'Etat dans l'Arrageois –601^{ème}, gendarmerie mobile– s'est poursuivi comme vous le savez avec la fermeture de notre base aérienne 103 René Mouchotte.

Et puis fin juin, une autre bombe éclatait avec le groupe DOUX déclaré en cessation de paiement alors qu'il était le premier producteur européen de volaille.

Après la décision du tribunal de commerce de Quimper, le site de GRAINCOURT avec ses 250 salariés n'a pas à ce jour trouvé de repreneur. Toutefois un tout petit espoir perdure tant il est inimaginable qu'au nord de Paris il n'y ait plus d'abattoir de volaille.

C'est aussi ces tergiversations sur le Seine Nord, relayées parfois amplifiées par la presse, qui font que ce grand projet de transport européen est moins que jamais un long fleuve tranquille.

Plus que jamais notre population comme nos entreprises comptent sur ce chantier du siècle afin de relancer l'emploi et l'activité dans notre région.

A l'évidence la mobilisation dans le Nord-Pas-de-Calais est totale : décideurs politiques et économiques sont sur la même ligne. Notamment les propos rassurants de Dominique RIQUET, vice-président aux finances du Parlement Européen «ce n'est plus un problème d'argent, l'Europe répondra sans doute à hauteur de 25 à 30%» nous encouragent à attendre plus sereinement la décision d'une commission mixte réunissant 4 experts et 6 élus dont Michel DELEBARRE, fervent défenseur du projet.

Quant à la BA 103, abandonnée de ses derniers militaires en juillet 2013, ce serait tout naturellement les communautés de communes de MARQUION et de l'Ouest Cambrésis –seules avec les communes concernées par le foncier habilitées à la reprise du site pour l'euro symbolique– rejointes ensuite par la Région et les 2 départements Nord et Pas-de-Calais, éventuellement la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie mais aussi l'APAC afin d'en assurer la gouvernance dans le cadre d'un syndicat mixte.

Le corollaire de cet engagement sera évidemment le coût financier du gardiennage mais aussi de la maintenance des installations, coût naturellement amorti voire compensé par les loyers versés par l'entreprise de BTP –VINCI ou BOUYGUES– attributaire du marché du Seine Nord Europe.

A l'évidence, on ne peut trouver une base de vie plus idéale mais encore faut-il que le calendrier du chantier ne soit pas retardé. Nous ne pouvons pas imaginer que ces 350 ha avec des infrastructures en bon état se transforment en immense friche !

Au niveau local, après une année de travaux d'assainissement sur l'artère principale de Marquion, la circulation est à nouveau rétablie. Un soulagement pour les usagers de la route, pour les commerçants mais aussi les habitants du chef lieu comme pour ceux des communes impactées par les déviations.

Sur un plan plus général et dans le cadre de la future réforme de décentralisation, les départements verront leurs compétences renforcées dans le domaine des solidarités sociales mais aussi dans les politiques de l'emploi.

Engagés dans les contrats de territoires, les départements continueront à soutenir les projets de développement et d'équipement portés par les communes et les intercommunalités, notamment en milieu rural, accompagnant ainsi l'activité de nos entreprises locales. C'est ainsi que notre communauté de communes bénéficiera d'un abondement financier pour la réalisation de la ZAL de BARALLE.

La politique de modernisation des collèges reste aussi une priorité pour preuve les gros travaux au collège des Marches de l'Artois dont notamment la mise aux normes des vestiaires-douches de la piscine. D'autre part malgré les difficultés de financement bancaire, le SDIS reprendra en 2013 ses investissements.

Ainsi notre future caserne des pompiers sur le territoire de Baralle, inscrite en autorisation de programme en 2009, est enfin retenue en crédit de paiement.

Que chacun puisse trouver dans ces quelques lignes des sources d'espoir et de réconfort malgré, il est vrai, un contexte socio-économique et financier bien assombri.

Enfin permettez-moi de vous adresser pour 2013 tous mes vœux de santé et de bonheur.

Julien OLIVIER

Baralle, vu par la presse en 2012

Le maire veut un village agréable et une société plus égalitaire

PUBLIÉ LE 25/01/2012



Dimanche, après avoir accueilli les élus, partenaires de la vie locale et habitants, le premier magistrat Jean-Pierre LESTOCARD a fait un bilan des travaux réalisés en 2011.

En vrac : la rénovation de l'école maternelle, l'amélioration de la signalisation routière, le fleurissement et l'aménagement des talus. Des travaux ont été réalisés au cimetière avec la mise en place d'un columbarium, au calvaire, à la salle des fêtes, au stade (toiture, buvette, conformité électrique et sanitaire) avec la viabilisation de cinq terrains communaux. Il y a eu également les réfections de la rue de la Pichonnière (avec Buissy) et les bouches d'égouts du village.

La construction de la caserne des pompiers

« Aujourd'hui, nous réfléchissons à l'aménagement paysager de l'abreuvoir en espace convivial et agréable. Nous poursuivons aussi la réfection de la chapelle Saint-Georges et envisageons la rénovation

de l'église en partenariat avec la région, le département et la fondation du patrimoine. Le conseil a décidé de transformer le logement communal en bâtiment de mairie et dépendances scolaires » précise le maire.

Côté intercommunalité, notons la création d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT), la construction de la caserne des pompiers et pour la réforme territoriale la volonté de fusionner avec la communauté d'OSARTIS.

Puis monsieur LESTOCARD interpellera l'assemblée sur la gravité de la situation économique actuelle : « Notre système vise à maintenir une oligarchie financière sur toute la société. Derrière la crise émergent les termes précarité, pauvreté, chômage, inégalité alors que les richesses de la France ont progressé de 146 %. Cette année sera cruciale et la république est un idéal que nous n'avons pas le droit de trahir. »

En conclusion, monsieur Julien OLIVIER, conseil général, confirma l'aide apportée aux communes pour les travaux, l'ouverture prochaine de la piscine, la fermeture de la base aérienne de Cambrai en 2013 et la possibilité d'un remembrement élargi dans le cadre du canal Seine-Nord-Europe.



Découvrir la faune et la flore en milieu humide

PUBLIÉ LE 09/04/2012

Par La Voix Du Nord



Parachevant les études sur l'eau menées en classe cette année, les élèves de Laëtitia GRANSART ont fait une randonnée nautique sur la Sensée.

Passage d'écluse entre Arleux et Goelzin, étude grandeur nature du bassin versant et de l'utilité des canaux n'ont plus de secrets. L'après-midi, ils ont découvert le marais d'Oisy-le-Verger et étudié

les espèces attrapées. Les animateurs du marais leur ont appris le nom de plusieurs espèces végétales et animales ainsi que l'historique des tourbières, l'interdépendance des animaux.

Impressionnés par la vie des abeilles

PUBLIÉ LE 26/04/2012

Par La Voix Du Nord

Les élèves de Laëtitia GRANSART ont vécu une journée de découverte à la ferme de Souastre. Les élèves ont retracé l'évolution technique des outils agricoles : la faucille et le fléau du temps des pharaons, ...



Une ducasse mi-pluie, mi-soleil

PUBLIÉ LE 04/05/2012

Par La Voix Du Nord



Le week-end de fête communale, avec sa première brocante et son premier marché aux fleurs, a été perturbé par la pluie. Cela n'a pas empêché les enfants de Baralle de profiter des tours gratuits de manèges offerts par la municipalité.

La municipalité a honoré les mamans

PUBLIÉ LE 05/06/2012

Par La Voix Du Nord

La fête des Mères est l'occasion pour la municipalité de remettre aux mamans du village un présent de reconnaissance.



Les écoliers du RPI ont visité Nausicaà, le musée de la mer

PUBLIÉ LE 17/06/2012

Par La Voix Du Nord

Dans le cadre du projet de découverte du milieu marin, les élèves des écoles de Buissy-Baralle et Sauchy-Lestrée ont visité le musée de la mer à Boulogne-sur-Mer. Un émerveillement devant les requins, otaries, méduses et autres poissons aux couleurs vives, avant de participer à une animation sur le trajet d'une goutte d'eau vers la mer et les méfaits de la pollution.



L'après-midi était consacré au ramassage de coquillages et à l'observation de la marée sur la plage de Wimereux. Pour les enseignantes du regroupement pédagogique, cette sortie marquait l'aboutissement de plusieurs mois de travail en classe sur l'eau et les animaux marins. •

De Baralle à Sauchy-Cauchy, deux serpents pris en charge par les pompiers de Marquion

PUBLIÉ LE 11/07/2012

Par La Voix Du Nord



Lundi et mardi, les pompiers de Marquion (Sud Arrageois) ont été sollicités pour venir prendre en charge deux serpents, découverts dans la cour d'une maison à Sauchy-Cauchy et en bordure de champ à Baralle. Si le premier, une couleuvre à collier, a pu être remis dans son milieu



naturel, le second a nécessité une intervention d'un pompier spécialisé puisqu'il s'agissait d'une couleuvre américaine albinos, absolument pas acclimatée à nos régions.

Une fête surprise pour les vingt ans de service de la directrice du RPI

PUBLIÉ LE 04/10/2012

Par La Voix Du Nord



La chose étant assez rare pour être soulignée, me JOCAILLE, parent d'élève, a créé la surprise en invitant plus d'une centaine de personnes à une manifestation en l'honneur de Dany LEDEE, la directrice du regroupement pédagogique intercommunal (RPI). Un événement de taille pour l'enseignante de maternelle, qui se rendait à un anniversaire et découvrit une

salle comble décorée d'affiches annonçant « Vingtème rentrée en maternelle ». « J'avoue que j'ai eu du mal à réaliser que tout ce monde était là pour moi, raconte Dany. J'ai vu d'anciens élèves, puis mes filles et mon mari. Alors, j'ai compris. C'était un secret bien gardé. » Le conseiller général, Julien Olivier, était de la fête : « on se réunit souvent pour des départs à la retraite mais là, c'est une première ! » Le maire de Baralle, Jean-Pierre LESTOCARD, compara l'enseignante aux « Hussards noirs de la république », qui portaient l'espoir de voir s'élever les niveaux de connaissance et de réflexion chez les enfants. Une République qui ne se rend pas toujours compte des difficultés de la mission d'enseigner, mais qui finit par reconnaître le mérite de certains professeurs. « La maternelle n'est pas une garderie » Puis, une ancienne élève se fit l'interprète de M. MALVOISIN, directeur de l'école il y a plusieurs décennies : « La maternelle n'est pas une garderie. Les enfants y prennent de bonnes habitudes comme l'ordre, le soin, la politesse. Mais c'est aussi le début des apprentissages fondamentaux de la lecture, des maths, de l'oral... Sans oublier que la fonction de directrice engendre de nombreuses sollicitations de la part de l'administration.

» En conclusion, les collègues de Dany, Mmes CORDIER et GRANSART, soulignèrent l'ambiance et le climat agréable au travail, où l'humour et l'écoute ont leur place. Quant aux enfants, ils sont heureux d'aller en classe avec une maîtresse qui donne en permanence le meilleur d'elle-même. Car, comme disait Jean-Jaurès, « on n'enseigne pas ce que l'on sait ou ce que l'on croit savoir, on enseigne ce que l'on est. » •

Le théâtre de Mariska a enchanté les enfants

PUBLIÉ LE 23/11/2012

Par La Voix Du Nord

Le spectacle théâtral donné par la troupe MARISKA devant les élèves de la maternelle, à la salle des fêtes, a plongé tout le monde dans un univers magique. A la bibliothèque, Petit Jean ouvre un livre et visite différents pays de plusieurs continents en découvrant ses habitants et ses coutumes. Le Mexique, l'Inde, l'Afrique, l'Ecosse, ... Une représentation donnée par une marionnettiste qui a également fait participer les élèves en leur faisant découvrir la magie des ficelles qui donnent vie aux personnages.



Une première pour Francis et Dominique

PUBLIÉ LE 07/12/2012

Par La Voix Du Nord



Cette semaine, les membres du centre communal d'action sociale organisaient les traditionnelles agapes des plus de soixante ans. Deux couples dont Francis et Dominique Corbeau sont venus grossir les rangs. Francis est un ancien militaire reconverti en agent des postes avant de prendre sa retraite en novembre 2011. Quant à Dominique, elle dirigeait une société de transport basée à Quéant. « *C'est aussi l'occasion de partager le repas avec mon papa qui y assiste* ».

Les commémorations . . .

Le 8 mai :

Comme chaque année, les élèves du RPI étaient présents pour la commémoration du 8 mai 1945. C'est ensuite sous la direction de madame CORDIER, institutrice du 2^{ème} cycle, que tous ont entonné avec cœur la Marseillaise (avec l'aide de madame GRANSART, institutrice du 3^{ème} cycle), laquelle fut reprise ensuite par la Lyre Musicale de Baralle – Buissy.

La municipalité et le Président des Anciens d'AFN déposèrent alors une gerbe au monument aux morts, dépôt qui fut suivi d'une minute de silence en mémoire des morts pour la France. Cette commémoration fut aussi l'occasion pour les personnes présentes de se réunir ensuite à la salle de fêtes de Baralle pour un moment convivial

Le 11 novembre :

Le dimanche 11 novembre 2012, les élèves du RPI sont venus commémorer le 94^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918 en chantant la Marseillaise au monument aux morts de Baralle. Les élèves de maternelle avaient confectionné en classe un drapeau pour l'occasion. Un grand merci aux élèves et parents présents pour leur collaboration !!!



La fin de la Guerre d'Algérie

C'est ce dimanche 11 décembre 2011 que la commune de Baralle avait décidé de commémorer la guerre d'Algérie. Les Anciens d'AFN étaient là, fiers d'arborer leurs médailles. La minute de silence était dédiée à tous ces soldats combattant pour la République française. La commune rassembla les citoyens présents pour la circonstance autour du verre de l'amitié à la salle des fêtes de Baralle.

CE QUI A ETE FAIT

Création de l'Union Nationale des Combattants (UNC)

L'UNC accueille toutes les générations du monde combattant sans distinction d'opinion, de race ou de religion pour :

- rassembler les hommes et les femmes qui ont porté l'uniforme pour la défense de la France pendant les conflits ou au titre du service national, les veuves d'anciens combattants et les veuves et orphelins de guerre,
- maintenir et développer les liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité qui existent entre tous ceux qui ont participé à la défense de la patrie,
- agir pour la défense des intérêts du monde combattant,
- perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France,
- contribuer au devoir de mémoire et à la formation civique des jeunes générations,
- participer à l'esprit de défense par son témoignage et ses réflexions.

Les actions de législation

L'Union nationale des combattants fait établir chaque motion de législation qu'elle fait approuver par ses adhérents au congrès national avant d'en remettre un exemplaire au représentant de l'État. Cette commission qui se compose de 27 personnes se réunit quatre fois par an. Défendant sans distingo les quatre générations du feu, la commission nationale de législation est particulièrement attentive aux quatre points suivants :



1. L'imprescriptible droit à la réparation

2. La légitimité des droits

- En tenant compte de faits historiques plutôt que de dates administratives pour attribuer la carte du combattant : en Indochine, entre le 11 août 1954 et le 1^{er} octobre 1957, en Algérie, entre le 2 juillet 1962 et le 1^{er} juillet 1964, en Opex, après quatre mois de présence continus ou non.
- En actualisant l'arsenal juridique existant, en particulier l'arrêté dressant la liste des opérations ouvrant droit à la carte du combattant.
- En mettant fin à des fausses dispositions, comme l'article L. 4123-4 du Code de la Défense qui accorde aux militaires participant à des opérations extérieures, le bénéfice de quelques dispositions du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre sans leur accorder la carte du combattant...

3. L'unité des droits

- Dans le calcul des pensions des veuves de guerre avant et après 1962
- Dans l'attribution de la campagne double, avant ou après le 19 octobre 1999
- Pour l'attribution d'une allocation différentielle aux anciens combattants

4. La pérennité du devoir de mémoire

- En œuvrant pour le rapatriement de nos morts tombés pour la France hors métropole
- En commémorant, le 11 novembre, nos "Morts pour la France", toutes générations confondues

- En soutenant le projet de construction, à Paris, d'un monument commémoratif pour les Opex

Les actions sociales



L'Union nationale des combattants est née d'un don de 100 000 francs or, somme reçue d'une richissime veuve dont le mari et le fils unique venaient de donner leur vie pour la France. « *Faites quelque chose pour nos poilus* », avait-elle ajouté. Ancrée au plus profond des fondations de l'UNC, l'action sociale est inscrite dans les statuts dès l'article 2 qui commence ainsi : « *L'UNC exerce son action en venant en aide à ses adhérents et à leur famille* ». L'action

sociale est conduite par les départements qui transmettent leurs demandes à la commission nationale. Cette commission qui se compose de 18 membres se réunit quatre fois par an à Paris. Le siège traite environ 330 dossiers par an. 16 000 actions sont conduites par les 100 départements où se trouve une antenne de l'UNC. Les aides suivantes sont donc accessibles à tout adhérent de plus d'un an (deux cotisations). Elles peuvent être de deux types :

1. Les demandes de secours

Il s'agit d'identifier les personnes en difficulté financière ponctuelle et de leur venir en aide. Ces aides ponctuelles sont accordées en fonction des conditions de ressources, familiale et du type de dépense ponctuelle (achat d'appareillages, aide à l'installation de moyens plus adaptés facilitant la vie quotidienne). La mise en place d'un barème de référence permet d'assurer une équité de la répartition des aides. Ces aides sont actuellement plafonnées à 1000 euros pour garder le côté ponctuel de l'aide. Et tout cela discrètement, tout en sauvegardant la confidentialité de l'intéressé, pour garder sa confiance dans notre solidarité.

2. Les demandes d'aides sociales

Elles peuvent concerner des frais d'obsèques, une aide différentielle (maintien à domicile, complément financier pour travaux..), une aide à la naissance, à la scolarité (rentrée des classes), un coup de pouce pour une reconversion ou encore une aide pour faciliter le départ en vacances des plus jeunes. Toutefois, si efficaces que soient les dispositions législatives réglementaires ou sociales concernant les anciens combattants, jamais une administration attentive ne remplacera le geste, la présence et la générosité discrète d'un camarade. Telle se présente l'action sociale de l'UNC.

Les actions civiques

L'Union nationale des combattants rassemble des anciens combattants, des victimes de guerre et des soldats de France qui ont servi leur pays. Ils ont donc naturellement vocation à faire entendre leur voix sur tous les problèmes de société, de ses valeurs et de la vie de la cité.

Chaque année l'UNC réfléchit sur un thème d'action civique et les conclusions sont présentées aux adhérents à l'occasion du congrès national.



Ces dernières années, les sujets suivants ont été abordés :

- La famille aujourd'hui et demain
- L'engagement citoyen dans la nation et en Europe
- La place de l'UNC dans la nation
- L'esprit de défense
- Etre citoyen français en 2010
- Présence et action de la France dans le monde

Soucieux d'entretenir le souvenir de leurs frères d'armes morts pour la France, ils participent en leur mémoire aux journées nationales du souvenir :

- Dernier dimanche d'avril : souvenir des déportés
- 8 Mai : commémoration de la victoire de 1945
- 8 juin : journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" en Indochine
- 25 septembre : journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives
- 11 Novembre : armistice de 1918
- 5 Décembre : journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc, de la Tunisie.

Fêtes et cérémonies ...

Le 22 janvier :

Vœux de monsieur Jean-Pierre LESTOCARD à la population



Les 28 et 29 avril :

Fête de la St Georges



Le 8 mai :

Commémoration de la fin de la 2^{ème} guerre mondiale

Le 3 juin :

Fêtes de mères



Les 13 et 14 juillet :

Fête nationale

Le 19 août :

Cochon Grillé



Le 11 novembre :

Commémoration de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale

Le 18 novembre : Repas des aînés

Comme chaque année maintenant depuis 5 ans, le repas des aînés a été organisé, toujours avec autant de soins, par les membres du CCAS de Baralle pour le grand bonheur des participants. Comme l'année dernière, l'animation était assurée par messieurs José ROMERO et Jean-Luc LEMAIRE qui n'ont pas leurs pareils pour faire danser les gens.



Le 11 décembre : Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

Le 1^{er} décembre : Spectacle de Noël « Rêve et illusions »

Petits et grands ont pu profiter du spectacle de Noël intitulé « Rêve et Illusion » qui était cette année, animé par l'association « Les chasseurs d'Images Artésiens ». Chaque enfant s'est vu offrir un chocolat chaud et une coquille de Noël ainsi que des chocolats.

Sécurité ...

Amélioration de la signalisation routière : Mise en place de nouveaux panneaux et de nouveaux marquages au sol.

Travaux achevés ...

Garderie périscolaire :

Pendant les vacances de Noël, le plafond de la garderie a été refait entièrement afin d'insonoriser la pièce et ainsi réduire la résonance qui est très désagréable lorsque les enfants, de plus en plus nombreux, sont là.

Stade intercommunal « Bernard SILVAIN »

Les travaux du stade intercommunal sont enfin terminés ce qui a permis à l'infrastructure d'être classée, après contrôle, en catégorie 6 par la Fédération Française de Football.

Achèvement de la viabilisation et vente de 5 terrains communaux.

La viabilisation s'est achevée courant mars 2012 et les 5 terrains ont été vendus dans la foulée à 5 jeunes couples de Baralle et de ses environs.

EN COURS DE REALISATION

Chapelle



Les travaux prendront fin dans le courant du second semestre 2013. En 2012, les murs et la toiture ont été rénovés.

Actuellement, c'est le menuisier qui est à l'œuvre. Ce dernier est chargé de refaire la porte d'entrée à l'identique (l'ancienne étant trop vétuste) et de rénover l'autel.

Une fois cette phase terminée, le ferronnier pourra intervenir pour refaire les grilles extérieures.

Nous vous rappelons que la chapelle a reçu le label de la « Fondation du Patrimoine » est que sa rénovation a été subventionnée à 75% par la Région et la Fondation du Patrimoine.

L'église St Georges

Cette année, l'église a été labellisée « Fondation du Patrimoine ».

Le diagnostic ayant été fait en 2011 par monsieur BARRIOL, architecte des bâtiments de France, il a été décidé de procéder par tranche. Les dossiers de demande de subvention ont déposés après réunion avec les services du département et de la région.



De même, une souscription nationale et internationale (mécénat) sera lancée dans le courant du 1^{er} trimestre 2013. Une plaquette ainsi qu'un courrier (traduite également en anglais) ont été établis et seront envoyés à environ 200 donateurs potentiels.

Une fois les diverses réponses obtenues, le début des travaux pourront être programmés.



Nouvelle mairie et école primaire

En 2011, deux architectes ont été contactés pour l'élaboration des plans de rénovation de la nouvelle mairie et de l'école primaire. Monsieur DAMIENS a été retenu car son travail correspondait mieux aux attentes de la commune. Ce dernier prévoyait la rénovation du bâtiment destiné à recevoir les services de la mairie, la mise aux normes de la classe existante et la création d'une nouvelle.

En septembre 2012, l'Education Nationale nous a informé qu'il n'y aurait pas d'ouverture de classe dans les années futures. Il a donc été demandé à l'architecte de revoir les plans en enlevant la création de la classe supplémentaire (si par la suite, l'Education Nationale revenait sur sa décision, il sera possible de réaménager le bâtiment accueillant la garderie périscolaire afin d'y créer aussi une classe.



Eclairage public

En 2011, a été lancé l'étude pour la rénovation de l'éclairage public, le but étant qu'il soit mieux adapté, plus performant et plus économique. Cette dernière a été subventionnée à 50% par la Fédération Départementale de l'Énergie du Pas-de-Calais.

Elle est réalisée actuellement par la société HEXA Ingénierie. Cela permettra de déterminer quels sont les besoins de la commune, quel est le matériel le mieux adapté et le coût.

Chaque point lumineux sera subventionné jusqu'à 50% par la fédération d'Énergie auxquels pourront s'ajoutaient d'autres sources de financement.

Si tout se passe bien, les travaux pourront commencer dans le courant du 4^{ème} trimestre 2013.

Chemin piéton pour rejoindre la zone commerciale

Une étude va être menée pour aménager un accès piéton le long de la RD 14 afin d'accéder à la zone commerciale en toute sécurité.

La concrétisation des idées peut paraître longue mais ceci est dû aux nombres d'intervenants et aux délais d'instructions. Cela peut prendre plusieurs mois voir plusieurs années avant qu'un projet ne voit le jour.

ECONOMIE

ZAL (Zone d'activité Légère) de Baralle

La négociation amiable d'achat des terrains aux particuliers n'a pas encore abouti (De façon imminente, le Préfet du Pas-de-Calais devrait prendre un arrêté de déclaration d'utilité publique). La négociation à l'amiable n'est pour autant pas interrompue (la Communauté de Communes de Marquion ayant marqué, une fois de plus, son intérêt pour la faisabilité du projet), une offre officielle au propriétaire une nouvelle fois proposée. En cas de refus, c'est le juge qui fixera le prix du mètre carré ce qui ne sera pas obligatoirement à l'avantage du propriétaire.

Pour la Communauté de Communes, le projet des travaux est prêt. Le coût estimatif est fixé et sera financé en partie par l'état et par le Conseil Général du Pas-de-Calais. 21 lots d'une surface comprise entre 2000 et 5300 m² seront réalisés. Le début des travaux est espéré pour le 2^{ème} semestre 2013.

Canal Seine Nord Europe

Le lobbying financier des élus locaux et les financements européens devraient permettre le déblocage du projet. Selon le directeur du Réseau Européen de mobilité au sein de la Communauté Européenne, le salut viendra sans doute de l'Europe qui y tient. Il fait partie des priorités financières et européennes même si son tracé est uniquement français. Il est stratégique car il permet de relier le réseau du Bénélux à l'Ile de France et aux grands ports français.

En ce qui concerne notre région, rien n'est arrêté dans les travaux, il nous a d'ailleurs été demandé de constituer une Commission de Remembrement. On peut considérer que le projet a été simplement retardé avec un financement revu et corrigé.

BA 103

Un projet de préfiguration est à l'étude avec la Communauté d'Agglomérations de Cambrai, la Communauté de Communes de Marquion et les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Il a pour vocation :

- la reconversion du site
- la sécurité et la maintenance du site
- l'analyse de tous les projets concernant le site

SCOT (Schéma de cohésion territoriale) des communautés de communes de Marquion et d'OSARTIS

le schéma a été soumis à l'enquête publique et a reçu un avis favorable du commissaire enquêteur. Il sera soumis ensuite au vote du comité syndical Marquion – OSARTIS en février 2013. Sa mise en application aura lieu deux mois après. Il est toujours consultable en mairie.

Etat Civil 2012 ...

Les naissances :

Nos compliments aux heureux parents à l'occasion de la venue au monde de :



Clément CUVELLIER, né le 26 janvier 2012, 18 rue Grottard



Léo DARRAS, né le 15 janvier 2012, 8 Grand'rue



Arthur HERMANT, né le 3 juin 2012, 53 Grand'rue



Flavie LE BŒUF, née le 10 juillet 2012, 10 rue Caquentrau



Olivia LAMAND, née le 18 juillet 2012, 8 rue du Ransoy

Baptême Républicain



Léo DARRAS, baptisé le 21 juillet 2012

Les Mariages:

Nos félicitations aux nouveaux époux



Monsieur Kévin LAINELLE et Mademoiselle Noémie LIBERAL, le 30 juin 2012



Monsieur Christophe CONTU et Mademoiselle Ludivine LEGROS, le 18 août 2012

Les Décès:

Nos pensées pour les personnes disparues

- Monsieur Roger DELECROIX, décédé le 19 janvier 2012 à Cambrai
- Monsieur Bernard DENGLEHEM, décédé le 6 mars 2012 à Cambrai
- Monsieur Francis PAUL, décédé le 10 juillet 2012 à Arras



Baralle d'hier . . .



L'équipe pédagogique du RPI



Mme Bétréma Lédée Dany

Mme Cordier Stéphanie

Mlle Gransart Laëtitia

Baralle

- **La classe maternelle accueille 2 sections : PS-MS avec Mme Bétréma-Lédée, la Directrice du RPI.**

Mme Jouanne (le matin) et Mme Legrand (l'après-midi) font fonction d'agent d'école. Elles assurent la surveillance de la garderie avec Mme Decoène, agent communal.

- **Mlle Gransart assure sa fonction au cycle 3. Mme Guilbert est toujours sur le poste de ZIL (remplaçant).**

Cette année il n'y a plus de décroisement pour les élèves du cycle 3. En effet, Melle Gransart prend en charge l'enseignement de l'anglais pour ses élèves.

Buissy

Mme Cordier Stéphanie est en charge des élèves de GS-CP-CE1.

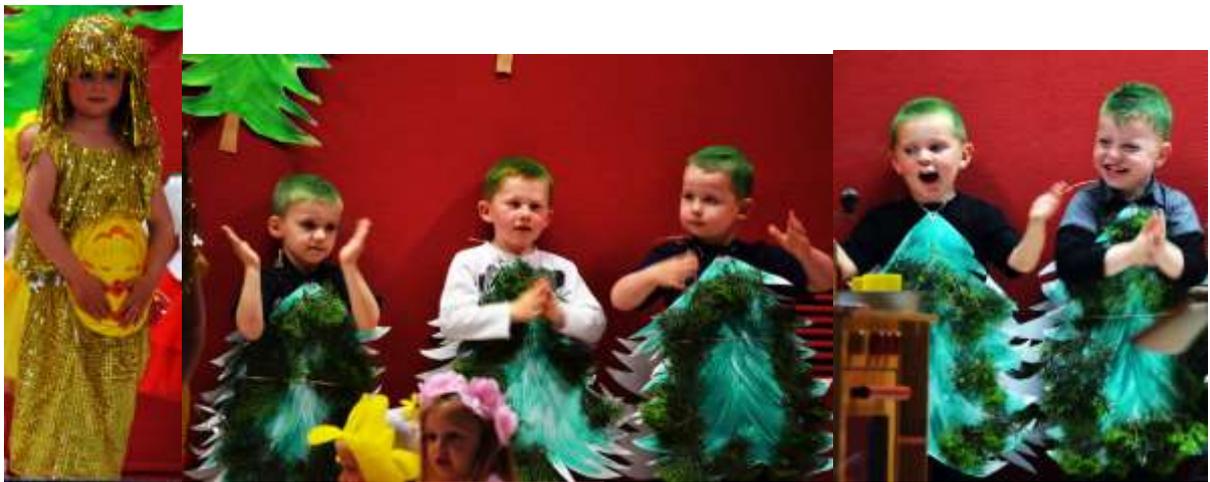
Les GS décroisent le lundi après-midi à la maternelle de Baralle : les élèves y travaillent principalement la phonologie et l'écrit à travers les contes.

Ce sont les élèves qui se déplacent (possibilité de prendre le car pour tous les enfants).

Les effectifs et la structure du RPI

La structure du RPI reste identique à celle de l'année dernière : les GS sont désormais à Buissy. Les TPS n'ont pas été scolarisés non plus cette année en raison des effectifs déjà importants. Les effectifs : 80 enfants inscrits au niveau du RPI :

CYCLE 1		CYCLE 2			CYCLE 3		
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
10	13	8	8	9	6	14	12
23		25			32		



La fête de l'école 2012 fut un succès !
Les enfants de la Maternelle ont mis en scène le conte de Roule Galette sur lequel ils avaient travaillé pendant

Théâtre et danses au programme de la fête du RPI

Complicité parfaite entre les enseignantes et parents d'élèves pour l'organisation de la fête du regroupement pédagogique Baralle-Buissy



Fête des écoles à 18h00 à la salle des fêtes de Baralle fin juin.
Les enfants de la Maternelle ont mis en scène le conte de Roule Galette .
Le renard continuait sa route au fil des chansons... : les cycles 2 et 3 ont dansé sur une musique bretonne : « j'entends le loup, le renard et la belette » ; les garçons quant à eux ont repris ce succès façon « rap ».
Les municipalités ont remis les prix de fin d'année à tous les élèves du RPI et les traditionnels dictionnaires aux CM2 qui partent au collège de Marquion.



Tous les élèves vont sur leur ligne de couleur quand la maîtresse tape dans les mains pour annoncer la fin de la récréation

.....

Les moyennes sections se rangent même par ordre alphabétique pour éviter les disputes sur la ligne...

La petite section a deux lignes cette année : 10 enfants ! Et la moyenne section aussi : 13 enfants!

PS : ligne bleue

MS : ligne rouge

GS : ligne verte (déclouissement)



Le jeudi 6 décembre , les enfants sont partis en autocar pour rencontrer les élèves de la Maternelle à Sauchy-Lestrée . Un parcours de motricité les attendait.
Après tant d'efforts, une collation fut offerte par l'école qui recevait et madame Lédée avait pensé aux délicieux chocolats de la St Nicolas qui furent offerts à tous les enfants.





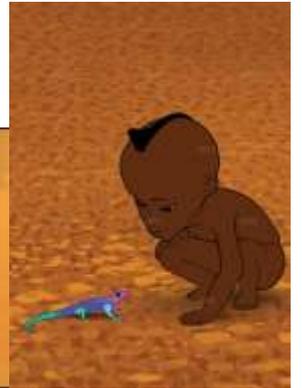


Vive la
fête des
garçons !!
!
Et encore
merci à
Mamie
Odile !



Le jeudi 29 novembre tous les enfants du RPI sont allés au cinéma de Cambrai pour assister à une séance : « Kirikou et les femmes »

Le grand-père nous accueille dans sa grotte bleue, pour de nouvelles confidences. Il restait encore de beaux souvenirs de l'enfance de Kirikou à évoquer : les moments où il a aidé les hommes et les femmes de son village et d'ailleurs... Il nous raconte alors comment Kirikou, grâce à sa bravoure et son intelligence, est venu au secours de la femme forte, dont le toit de la case avait été détruit par Karaba. Il nous apprend par quelle astuce le petit héros a retrouvé le vieux grincheux, qui s'était égaré dans la savane, puis comment une griotte menacée par la sorcière a finalement pu transmettre son savoir aux habitants du village. On découvre aussi le secret d'un mystérieux monstre bleu, et enfin, grâce à une flûte liée à la famille de notre héros petit et vaillant, le pouvoir magique de la musique.



Pour faire danser les souris……

« Comme il se faisait très tard , le père-noël m'a donné une guitare, et j'ai joué toute la nuit pour faire danser les souris »…disait la chanson. Mais la réalité était toute autre à la Maternelle du RPI de Baralle-Buissy . C'est le Père-Noël en personne qui est venu jouer de cet instrument à cordes pour accompagner les chants de Noël.

Il est venu avec une hotte bien remplie : 2 tricycles, 6 puzzles en bois et un jeu mathématique !

Les parents d'élèves étaient tout heureux de voir leurs chérubins sur les genoux du Père-Noël qui n'a pas oublié de déposer dans le petit sac fabriqué pour l'occasion par les élèves, un Père-Noël en chocolat.

Comme à chacune de ses visites, il a promis de revenir l'année prochaine…si les enfants étaient sages à l'école…….



Bientôt Noël,



Le vendredi 21 décembre, avant des vacances de NOËL bien méritées, les enseignantes et les enfants du RPI avaient donné rendez-vous aux parents à la salle des fêtes de Baralle.

Des chants furent interprétés par les trois cycles avant le déroulement du marché de Noël où la vente des objets confectionnés par les enfants fut un succès.

Les parents bénévoles ont vendu des jacinthes offertes par la commune de Baralle, des friandises, des boissons, etc.... pendant qu'un diaporama des enfants pendant leur scolarité à Baralle - Buissy était projeté pour le plaisir de tous. La Maternelle a fait une rétrospective avec des photos des enfants avec le Père Noël quand ils étaient en TPS/PS/MS/GS.

Une fois, les festivités terminées, les conseils municipaux de Baralle et de Buissy ont distribué, comme chaque année, des bonbons, des brioches et des oranges aux enfants.

Les bénéfices seront versés à la coopérative du RPI







La Lyre Musicale de Baralle — Buissy



Au nom des membres de la Lyre Musicale de Baralle—Buissy, je vous adresse mes meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour vous et vos familles. Que cette année nouvelle voit, malgré les difficultés présentes, la réalisation de vos projets. Je pense particulièrement aux jeunes qui, même avec de brillantes études, ont énormément de peine à trouver un emploi. On nous prédit des jours meilleurs ... Soyons optimistes, l'espoir fait vivre.

La Lyre continue son chemin. Fondée en 1928, elle aura 85 ans d'existence cette année. Je remercie les musiciens qui tout au long de l'année font preuve de dévouement en consacrant nombre d'heures aux répétitions hebdomadaires, certes pour assouvir leur passion pour la musique mais aussi pour donner vie à nos villages.

Merci à Dominique qui dirige la formation et consacre beaucoup de son temps à l'école de musique. Cette année, la récompense est là. Quelques jeunes ont intégré le groupe à la grande satisfaction de tous. Une fois de plus, j'encourage les parents à nous confier leurs enfants. La musique est enrichissante, facteur d'équilibre, de discipline et de travail en commun.

Merci aux maires et conseils municipaux de nos deux communes pour leurs soutiens et vous tous, Barallois et Bucciens qui nous accompagnez.

En juillet, telle une mauvaise note, le décès de Francis PAUL est venu endeuiller la Lyre. Nous avons partagé la douleur de la famille et accompagné notre ami jusqu'à sa dernière demeure. Agé de 67 ans, il avait 55 de présence au sein du groupe. Francis était le dernier représentant de la famille PAUL, à qui la Lyre Musicale est fortement redevable. Son père Eugène en fut le directeur de 1933 à 1980 et son frère Guy de 1981 à 1995. Dans les années 60, on pouvait compter avec ses frères et sœurs, 6 ou 7 membres de la famille au sein de la formation. Grand merci, pour tout ce que vous avez apporté.

Une page est tournée. La vie continue avec l'espoir des jours meilleurs. C'est le vœu que je formule pour vous tous.

Le Président

J. MERCIER

Les Permanences à MARQUION

(MAJ 12/2012)

C.P.A.M.	Caisse Primaire d'Assurance Maladie → Plus de permanence à Marquion ! <ul style="list-style-type: none"> ☛ Arras : Boulevard Allendé - du Lundi au Vendredi de 8h à 18h par téléphone au 3646) ☛ ECOURT-ST-QUENTIN : le Vendredi de 9h à 12h
M.S.A.	Mutualité Sociale Agricole → Plus de permanence à Marquion ! <ul style="list-style-type: none"> ☛ Arras : 1, Rue André Gatoux du Lundi au Jeudi de 9h/12h et 14h/17h le vendredi de 9h/12h et 14h/16h ☛ CAMBRAI : 17, Boulevard Faidherbe – du Lundi au Vendredi de 9h/12h30 et 13h45/17h ☛ Site INTERNET "www.msa59-62.fr"
M.S.A.	<i>Permanence Assistantes Sociales de Bapaume :</i> Mme FLOURET/Mme GOSSELIN Le 1 ^{er} Jeudi du mois le matin sur rendez-vous Assistantes Sociales 03.21.50.36.54 <i>Permanence téléphonique (R.S.A.) à Bapaume :</i> Mme BAYART Le Mardi de 9h à 12h + sur RdV le 1 ^{er} Lundi - Bimestriel 09.64.12.25.57
C.A.F.	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES 0.810.25.62.30 <i>Permanence administrative :</i> Le 4 ^{ème} Vendredi du mois de 13h30 à 16h30 Mme SELLIER Monique <i>Permanence sociale :</i> Assistante Sociale -----> permanence téléphonique au 03.21.24.73.30
	Assistante Sociale du Département : Mme CORNET Laurence Le 2 ^{ème} Lundi du mois de 14h à 16h 03.21.50.58.30 Le 3 ^{ème} Jeudi du mois de 9h à 11h
C.I.C.A.S.	Retraites Complémentaires Un conseiller téléphonique Appel du Lundi au Vendredi de 9h à 18h 0.820.200.189 <u>Se munir du N° de Sécurité Sociale pour l'appel</u>
	Le Conciliateur de Justice : M. Yvon LEGER Le dernier Jeudi de chaque mois de 14h30 à 16h30 06.15.51.55.48
C.M.P.	CENTRE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE pour Enfants <i>Consultations uniquement sur rendez-vous</i> Mme DEMOUGEOT le Mercredi (de 9h30 à 16h) 03.21.24.40.35 <i>Les demandes doivent être adressées au C.M.P. de Bapaume</i>
	Médecine du Travail (Mobilhome parking de la Salle Polyvalente) Mme le Dr J.M. GUILLUY Le Vendredi <i>sur rendez-vous</i> 03.21.15.15.70
R.A.S.E.D.	RESEAU D'AIDES SPECIALISEES (Bureaux à la Mairie de BUISSY) 03.21.24.22.91 pour les élèves en difficultés (maternelle et primaire)
	RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES - 75, rue de la Chapelle à MARQUION 03.21.73.73.67 Perm. : le lundi de 9h à 12h – le Vendredi de 14h à 18h Halte Garderie : le lundi et Vendredi de 9h/12h – 13h45 à 17h 03.21.73.73.66 Mardi journée continue 9h/12h – Mercredi et Jeudi de 9h à 12h
Mairie de MARQUION :	Le secrétariat est ouvert de 9h à 12h =====> du Lundi au Vendredi (fermé l'Après-Midi) Tél. : 03.21.73.00.62 de 17h30 à 19h00 =====> le Mardi et le Jeudi Fax : 03.21.50.35.48 Permanence le matin de 9h à 10h mairiederarquion@wanadoo.fr Le Maire : Julien OLIVIER http://www.marquion.fr Les Maires Adjoints : Michel BOURGEOIS, Jean-Claude BASQUIN, Jacques SAINTOBERT

LE SERVICE DE GARDE

Les Médecins

La permanence des soins continue toujours d'être assurée, toutes les nuits et tous les week-ends, par les médecins habituels de votre secteur, comme auparavant.

En cas de réelle nécessité, vous appelez le 03.21.71.33.33 ou votre médecin traitant qui vous communiquera par le répondeur le numéro de téléphone à composer pour obtenir le service médical de garde.

En cas d'urgence vitale, il faut immédiatement appeler le "15".

Les Pharmaciens

Pour tout renseignement concernant la Pharmacie de garde (lieu, modalités d'accès, horaires ...):

par téléphone : 0.825.74.20.30

par internet : www.servigardes.fr